

Le Journal des Trois-Rivieres.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE.

REDIGE PAR UN Comite de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERE

Feuilleton du JOURNAL.

COSTAL L'INDIEN

DEUXIEME PARTIE.

CHAPITRE V.

L'HOMME AU CABAN.

De légères embarcations sans artillerie attaquant un navire de guerre sous voiles, par qui elles pouvaient facilement être coulées à fond, c'était une entreprise déjà bien téméraire. Les auxiliaires qui venaient à l'aide du brick rendaient l'entreprise plus téméraire encore.

On tint néanmoins conseil aussi rapidement que le permettait les circonstances.

— Capitaine Lantejas, quel est votre avis ? demanda le mariscal.

— Si la témérité est souvent une cause de victoire, répondit le capitaine avec quelque hésitation...

— Bien ! votre avis est d'attaquer, je le sais, s'écria Galeana en interrompant don Cornelio, qui, n'osant pas démentir le mariscal, fit un signe de tête affirmatif. Et vous don Amador ? demanda-t-il à un second officier.

— Je suis d'avis que la plus vulgaire prudence conseille la retraite, reprit don Amador.

Galeana fronça le sourcil.

— Votre avis capitaine Salas ? reprit-il.

— Battre en retraite, s'écria Salas, c'est à-dire fuir ! Que penserait notre général, qui s'étonne sans doute que nous délibérions quand des hommes de cœur ne sauraient qu'agir ? Attaquons.

De nombreux vivats accueillirent les paroles de Salas.

— Mon avis compte pour deux, dit le mariscal. Attaquons donc ; nous sommes quatre sur six. En avant, et vive Morelos !

Le mariscal tranchait souvent avec aussi peu de cérémonie les questions de ce genre, et personne ne songea à protester contre sa décision. Les barques ennemies s'avançaient d'ailleurs si rapidement, que leur réunion au brick rendait désormais le combat inévitable, en supposant même que les Mexicains eussent eu l'idée de le fuir.

— Attention, messieurs ! s'écria Galeana présentant la proue, et dispersons-nous. Le brick s'appête à nous lancer une volée de canons.

Le *San-Carlos* présentait en effet, le flanc un nuage de fumée s'élançant de ses sabords, une forte détonation se fit entendre, et les boulets sillonnèrent l'eau en sifflant. Tout à coup don Cornelio poussa un cri.

— Vous êtes blessé, Lantejas ! cria Galeana.

Avant que don Cornelio n'eût le temps de répondre un coup de main et sautait lui fit voir que l'ex-étudiant était sain et sauf.

Un corps mutilé s'affaissait à côté de lui ; c'était celui du capitaine Salas, dont un boulet venait d'emporter la tête. Don Cornelio ne faisait qu'essuyer le sang qui avait rejilli sur lui.

— Capitaine du diable ! dit le mariscal en désignant le *San-Carlos*. Mes amis, vengeons le brave Salas. En avant !

La yole qui portait le mariscal, l'Indien zapotèque et le nègre, s'élança rapidement en tête des autres embarcations au milieu d'un cri universel de douleur pour un officier que sa bravoure faisait aimer, et qui portait le premier la peine de la témérité qu'il avait conseillée. La fatale décharge du brick espagnol, qui avait chargé sa route, ne fit qu'animer les insurgés. Les rameurs se courbèrent sur leurs avirons, et les barques, rangées sur la même ligne, lutèrent à qui arriverait la première, comme dans une joute sur un lac.

Quoique le capitaine Lantejas n'eût pas l'humeur guerrière, l'enthousiasme général l'avait gagné, nous l'avons déjà dit. Animé par l'idée qu'il allait combattre sous les yeux de la foule nombreuse et amie qui se pressait sur la plage, excité par les fanfares qu'envoyaient à l'écho les cors et les trompettes du rivage et du fort une noble émulation s'empara de lui, et, pour la première et la seule fois de sa vie il conçut l'âpre et sauvage volupté du soldat qui ne se plaint qu'au sein du carnage. C'était aussi au bruit de ces fanfares et au milieu de clamours guerriers que les barques mexicaines bondissaient sur l'eau. Elles poussaient leur course rapide, lorsqu'on vit les six barques espagnoles se placer sur une seule ligne le long du brick, comme pour le protéger contre l'attaque de ses ennemis.

Tout à coup, de la yole amirale (nous appelons ainsi celle que montait le mariscal), les cris de : "L'homme à la bayeta

attirèrent l'attention de don Cornelio sur la barque où se trouvait l'homme ainsi désigné. Mais le caban bouffé dont il était couvert empêchait qu'on pût distinguer ses traits.

Ce mystérieux combattant devint aussitôt l'objet des suppositions les plus absurdes. Les uns prétendaient que les précautions qu'il prenait pour cacher sa figure étaient une pénitence infligée par son confesseur ; les autres sentaient que c'était un personnage distingué de la cour de Madrid, et quelques-uns allaient jusqu'à soupçonner que c'était le roi d'Espagne lui-même.

Quoi qu'il en fût, la yole de Galeana quitta brusquement la ligne pour s'avancer en diagonale vers la barque où apparaissait l'homme à la bayeta, comme si, en réalité, c'eût été un ennemi de plus d'importance que les autres. Ce fut le signal de l'attaque.

De nouvelles fanfares du fort et de la plage saluèrent le disque rouge du soleil qui disparaissait dans la mer, dont les eaux prirent tout d'un coup une teinte blanche. Le fracas d'une vive fusillade retentit, et sous un dais de fumée blanche, au milieu des cris de ceux que la mousqueterade rejetait blessés ou sans vie au fond des canots, les combattants se prirent corps à corps. Le combat fut court, mais acharné.

Pour la première fois, on vit des *costenos* se servir de leur invincible lazo dans une affaire navale, et, si les insurgés en eussent compté parmi eux un plus grand nombre, tout l'avantage eût été de leur côté ; car, avant que la barque qui montait Cornelio eût touché la barque contrarie, trois ennemis avaient été, à vingt pas enlacés et brusquement précipités dans la mer.

De part et d'autre, chaque homme, éreintant son ennemi, ne combattait plus qu'à l'arme blanche, qui faisait une silencieuse et terrible besogne. Tout à coup, des cris partis de la foule qui garnissait le sommet du fort, auxquels répondirent les cris des soldats de Morelos réunis sur la plage, annoncèrent un incident nouveau. La fureur au même instant fit place à l'étonnement ; comme par enchantement, le combat fut suspendu, les barques se décrochèrent les unes des autres et s'éloignèrent. C'était une trêve tacite. Haletant de fatigue, les combattants se reposèrent, et, autant que le permettait un reste de la clarté du jour, purent reconnaître le sujet des cris qui avaient séparés.

Embossés sur les murailles de la forteresse, le brick espagnol, ayant mis en panne, hissait de son bord le dernier sac de farine dont il venait d'approvisionner les assiégés. Pendant que les insurgés versaient inutilement leur sang, et que leur ennemi du moins combattait pour se procurer les moyens de pourvoir à leur nourriture, le *San-Carlos* avait tranquillement opéré son déchargement, et les Mexicains eurent le désappointement de le voir s'éloigner à toutes voiles et bientôt disparaître au milieu de la brume du soir.

Crebant, des six barques que se composait la flotille, une seule n'avait pas cessé le combat ; c'était la yole amirale. Cette embarcation portait Galeana et Costal, compagnons de Lantejas, et qui lui étaient chers à sauveur d'un titre ; l'Indien surtout, son sauveur d'habitude. Légèrement blessé à la tête, don Cornelio ne pensait qu'à sa blessure, et ses regards suivaient avec anxiété la barque du mariscal.

L'abscurité n'était pas encore assez épaisse pour l'empêcher de distinguer pleins de vie Galeana, Costal et le nègre à la poursuite de leur ennemis, qui fuyait de toute la vitesse de ses rames. Lantejas reconnut parfaitement l'homme au caban.

Au même moment, les cinq barques espagnoles, dont les hommes avaient atteint le but qu'ils s'étaient proposé (le ravitaillement du fort), firent également force de rames pour s'éloigner. Des huées accompagnèrent les fuyards, et plusieurs voulaient les poursuivre ; mais la mort du capitaine Salas laissait le commandement à Lantejas en l'absence du mariscal, et il donna l'ordre de marcher au secours de ce dernier.

L'ardent des rameurs à voler à l'aide de leur général les rapprocha promptement de sa yole. Galeana venait d'atteindre et d'aborder la barque ennemie, et don Cornelio put être témoin d'une courte et sanglante lutte. Il vit don Hermenegildo abattant, selon son habitude, tout ennemi qu'il touchait ; il vit aussi Costal un instant enlacer l'homme au caban, puis ce dernier s'élança à la mer et gagna le rivage. Costal, saisi alors par les rameurs, eut à lutter en désespoir contre eux, et Lantejas le vit, parvenant enfin à se dégager de leur étreinte, bondir dans l'eau comme un furieux à la poursuite du mystérieux personnage.

— Ah ! s'écria l'un des insurgés, ce païen

de Costal tient à savoir qui est l'homme à la bayeta.

— Il veut la rançon du roi d'Espagne, dit un autre.

Les Mexicains n'étaient plus qu'à une courte distance de Galeana, quand ils l'aperçurent sautant avec les siens dans le canot ennemi, et, au moment où ils l'accostaient, le dernier Espagnol tomba poignardé dans la mer. Le mariscal regagna sa yole, poussa d'un pied dédaigneux la barque vide et la laissa flotter à l'aventure.

— Et Costal ? s'écria don Cornelio, où est-il ?

— Ah ! c'est vous, capitaine ? répliqua le mariscal lorsque l'enivrement du combat lui permit de reconnaître Lantejas. Eh bien ! Costal est en chasse ; il est semblable à ces limiers mal dressés que leur ardeur emporte toujours. Voyez-le !

Comme Galeana parlait encore, on peut vaguement distinguer une ombre confuse prenant pied sur la plage, puis une autre forme aussi indécise s'élever sur la grève et s'élançant après la première.

CHAPITRE VI

LE PONT D'HORNOS.

L'ardeur avec laquelle l'Indien se mettait à la poursuite de l'homme au caban semblait justifier les suppositions que les insurgés s'étaient plu à faire sur ce mystérieux personnage.

— L'avez-vous vu de près ? demandait-on de tous côtés à ceux qui avaient accompagné le mariscal.

— Un seul instant son capuchon s'est rabattu sur ses épaules, répondit un des soldats à l'un si profondément relevé qu'à peine a-t-il pu distinguer ses traits.

— Quelle figure a-t-il ?

— Une figure comme tout le monde.

— Et Costal, qui le poursuit, ne vous a pas dit ce qu'il pensait de l'homme à la bayeta ? reprit un autre soldat.

— Non ; mais ses yeux ont brillé d'une joie qui me fait croire que c'est un prince du sang de la famille royale.

— Ce païen de Costal gagnera une belle rançon, ajouta un troisième.

Seuls, parmi tous, Galeana et le capitaine Lantejas ne partageaient pas cette curiosité. Le premier interrompit les conversations particulières en donnant l'ordre de regagner l'île, et le second se préoccupait exclusivement du risque que pouvait courir l'Indien sur la côte, où les royalistes étaient encore maîtres, grâce au fort, et ne songeait guère à demander qui pouvait être l'homme au caban. Les yeux fixés sur le rivage, il suivait les évolutions d'une troisième ombre, plus noire que les deux premières.

(A continuer.)

Noces d'argent

C'est le 3 Mai au soir, au café Corraza, sous les arcades du Palais-Royal, que se sont réunies, en un fraternel banquet, les cinquante personnes conviées par M. Victor Lott, fondateur de la *Revue du Monde catholique* à célébrer avec lui l'entrée de cette excellente et si utile publication dans sa vingt-sixième année d'existence.

Le repas a été gai, cordial, animé. Aucune trace de cette raideur officielle, qui gêne souvent et refroidit les solennités de genre ; mais la tenue correcte, aisée, confiante, de gens qui se connaissent tous, s'estime, se respectent, se sentent la main dans la main, à l'ombre d'un commun et bien cher drapeau.

M. Victor Palmé présidait cette aimable et mémorable réunion. Il avait à sa droite M. Eugène Veuillot, le premier directeur de la *Revue du Monde catholique* ; à sa gauche, M. Laserte, l'historien célèbre de Notre-Dame de Lourdes et qui publia le récit du miracle dans la *Revue*, toute jeune encore, avant de la donner en volume. En face était assis M. de Soye, l'imprimeur de la *Revue* et le président de son conseil d'administration à ses côtés, avaient pris place M. Landun directeur actuel, et M. Robinet de Cléry, l'éminent défenseur des intérêts catholiques. Nommés encore, et nous ne nommerons pas tous ceux qui devraient être Mgr Kernaer et Mgr Gassiat, MM. les abbés Deva, Didier et Regnaud, MM. Perrot de Chézalles, Coquille, Arthur Loth, Auguste Roussel, Alfred Rastoul, Nemours Godré, Oscar de Poli, Aristide Riancey, Nicolay, Noblet, Trocmé, Tison, Haward Dangien de la Rallaye, Albank, Léopold Palmé, Ambroise Petit. Qu'on nous pardonne d'involontaires omissions.

Au champagne, M. Palmé s'est levé ; le silence, immédiatement s'est établi, et le fondateur de la *Revue du Monde catholique*, après avoir donné lecture d'une dépêche, reçue le matin même, par laquelle S. Em. le Cardinal Jacobini lui transmettait pour son œuvre, pour lui, pour ses collaborateurs, une bénédiction solennelle du Souverain-Pontife, a porté un toast,

filialement et vivement applaudi, à Notre-Saint-Père Léon XIII.

C'est M. de Soye qui a pris ensuite la parole. Il a célébré, en termes chaleureux le succès toujours grandissant de la *Revue du Monde catholique*, succès qui ne peut pas étonner lorsqu'on pense au zèle et à l'intelligence de son fondateur, lorsqu'on se souvient du puissant concours apporté tout de suite à l'œuvre naissante par Louis Veuillot, lorsqu'on se rappelle que son premier directeur fut M. Eugène Veuillot, lorsqu'on voit à sa tête aujourd'hui, continuant les bonnes traditions, M. Eugène Loudun, entouré d'une rare élite de collaborateurs.

M. Loudun, se levant après M. de Soye l'a tout d'abord remercié de ce qu'il venait de dire à son adresse, et qu'il a déclaré beaucoup trop flatteur ; mais en ce point il s'est trouvé seul de son avis. Au contraire, il a rencontré la plus chaleureuse adhésion, quand il a esquissé ensuite, dans un petit discours élégant, fin et spirituel, l'histoire de la *Revue*, et payé aux morts ainsi qu'aux vivants un juste tribut d'éloges.

S'appluyant sur cet adage, tout à fait à sa place en la circonstance, que l'on peut parfois revenir sans répéter, M. Laserte, avec une verve chaude et entraînant, a parlé dans le même sens que M. Loudun. On l'a beaucoup applaudi, comme les précédents orateurs, et il ne le méritait pas moins qu'eux.

On a tout aussi vivement applaudi, ensuite, M. Victor Palmé, lorsqu'il a remercié, en termes empreints d'une émotion communicative, MM. de Soye, Loudun et Laserte. M. Palmé, reconnaissant le succès de l'œuvre dont il est le digne fondateur, a modestement, trop modestement, attribué tout ce succès aux écrivains d'élite qu'il a eus l'heureuse idée et la bonne fortune d'introduire dans la *Revue du monde catholique*.

Il avait rendu hommage, comme MM. de Soye, Laserte et Loudun, à l'illustre Louis Veuillot, ainsi qu'à son directeur en chef actuel de l'Univers, il avait parlé ensuite de cette œuvre que la *Correspondance* du grand catholique a placée en un si beau et si juste rang. M. Eugène Veuillot, ne voulant pas rouvrir la série des discours, s'est borné à quelques mots de remerciements émus, salués d'une adhésion générale.

Et enfin, après deux ou trois phrases vibrantes prononcées par M. l'abbé David et par Mgr Gassiat, les cinquante convives se sont séparés, emportant de cette réunion, en même temps qu'un souvenir qui ne périra point, un ardeur nouvelle pour le rude mais le bon combat.

PIERRE VEUILLOT.

Meurtre d'un missionnaire au Tonkin méridional.

Les *Missions catholiques* nous appertent la douloureuse nouvelle de la mort de M. Paul-Louis-Martial Gras, missionnaire du Tonkin méridional, tué le 8 mars 1886 en défendant ses chrétiens contre les rebelles. Voici, d'après une lettre de M. Le Gall, missionnaire de la même mission, les seuls détails qui soient parvenus sur cette glorieuse mort :

Lundi dernier, en arrivant, j'ai appris la mort du P. Gras, tué quelques heures auparavant à quatre ou cinq lieues de là. Quatre chrétiens et un élève sont tombés avec notre pauvre confrère. L'élève, grièvement blessé, a eu les oreilles coupées par les rebelles ; on ne sait s'il pourra se relever.

Malgré ce désastre, les chrétiens ont mis les lettrés en fuite, et le soir ils rapportaient en palanquin le cadavre du P. Gras, couvert de sang et affreusement mutilé. La main gauche a été tranchée net ; peut-être les ennemis voulaient l'emporter n'en ont pas eu le temps. Le lendemain matin, nous avons enterré le père ; je ne sais pas encore les détails de sa mort.

Depuis lors, les rebelles sont revenus à la charge, à l'endroit même où s'était livrée la précédente bataille et ont été repoussés de nouveau. Ils veulent, dit-on, incendier le grenier à riz de la communauté et des traitres rôdent autour de nous, prêts à saisir l'occasion, Daigne le bon Dieu nous protéger ! La perte du riz serait la mort de plusieurs centaines de chrétiens chassés de leurs villages et nourris par nous.

Le P. Tessier écrit de son côté :

L'endroit où est tombé le P. Gras, situé à trois heures à l'ouest de Xa Doai, s'appelle Xua-Kieu. Il avait déjà été brûlé et détruit par les rebelles ; cette première fois, le P. Gras avait pu s'échapper. Plus tard, le P. Kingler put rétablir ce poste. On attache une grande importance à la conservation de Xua-Kieu, c'est une sécurité pour notre communauté de Xa-Doai. Xua-Kieu détruit, tous

les villages chrétiens qui se trouvent entre ce poste et la communauté seraient également ruinés et brûlés. Les rebelles pourraient arriver jusqu'à la porte de Xa-Doai avant qu'on en fût averti.

M. Paul-Louis-Martial Gras, né le 1er juillet 1856 à Puymeras, au diocèse d'Avignon, était entré minoré au séminaire des Missions étrangères le 29 août 1878. Ordonné prêtre le 29 septembre 1880, il était parti le 10 novembre de la même année pour le Tonkin méridional.

Les *Missions catholiques* annoncent en même temps qu'une " lettre de Mgr Puginier leur apprend que, malgré la paix, le vicariat continue à être dévasté. "

LES TRUFFES.

Qui dit " truffe prononce un grand mot qui évoque des souvenirs chez le sexe portant jupes et chez le sexe portant barbe.

L'origine de la truffe est inconnue : on la trouve, mais on ne sait ni comment elle naît ni comment elle végète. Les hommes les plus habiles s'en sont occupés ; on a cru en reconnaître les graines ; on a pensé qu'on en sèmerait à volonté. Efforts inutiles ! promesses mensongères ! jamais la plantation n'a été suivie de la récolte, et ce n'est peut-être pas un grand malheur ; car même le prix des truffes tient un peu au caprice, peut-être les estimations-nous moins, si on les avait en quantité et à bon marché.

Les Romains ont connu la truffe ; mais il ne paraît pas que l'espèce française soit parvenue jusqu'à eux. Celles dont ils faisaient leurs délices leurs venaient de Grèce, d'Afrique, et principalement de Libye ; la substance en était blanche et rougeâtre, et les truffes de Libye étaient les plus recherchées, comme à la fois plus délicates et plus parfumées.

Des Romains jusqu'à nous, il y a en un long interrègne, et la résurrection des truffes est assez récente ; car dans plusieurs départements, il n'en est pas mention ; on peut même dire que la dernière génération en a été presque témoin. Vers 1780, les truffes étaient rares à Paris ; on en trouvait et seulement en petite quantité, qu'à l'hôtel des Américains et à l'hôtel de Provence, et une dinde truffée était un objet de luxe qu'on ne voyait qu'à la table des plus grands seigneurs.

On la trouve en Piémont les truffes bleues, qui sont très-estimées ; elles ont un petit goût d'ail qui ne nuit point à leur perfection, parce qu'il ne donne lieu à aucun retour désagréable.

Les meilleures truffes de France viennent du Perigord et de la haute Provence ; c'est vers le mois de janvier qu'elles ont tout leur parfum. Il en vient aussi dans le Bugey, qui sont de très-haute qualité, mais cette espèce a le défaut de ne pas se conserver. Les truffes de Bourgogne et du Dauphiné sont de qualités inférieures ; elles sont dures et manquent d'arôme ; elles sont a truffes et truffes, comme il y a fagots et fagots.

On se sert le plus souvent pour trouver les truffes, de chiens ou de cochons qu'on dresse à cet effet ; mais il est des hommes dont le coup d'œil est exercé, qu'à l'inspection de la terre, ils peuvent dire avec quelque certitude, s'y on y peut trouver des truffes, et quelle en est la grosseur et la qualité.

Terminons cet article par deux anecdotes :

Un archevêque de Bordeaux avait gagné contre l'un de ses grands vicaires, une dinde aux truffes qui se faisait en vain attendre. Comme le carême approchait, l'archevêque rappela au perdant sa gageure : " Monseigneur, dit le vicaire, les truffes ne valent rien cette année — Bah, bah, reprend l'archevêque, c'est un jour que font courir les diables. "

Un bruit que Louis XVIII se rendait de ce précieux tubercule, la truffe, on vint lui annoncer la visite de son premier médecin. " Eh bien, Docteur Portal, que pensez-vous des truffes ? je gage que vous les défendez à vos malades — Mais, sire, je les crois un peu indigestes ; et peut-être ne devrait-on en faire usage qu'à titre d'assaisonnement. " Le prince lui répliqua alors d'un ton solennel, et en parodiant le fameux vers de Voltaire :

Les truffes ne sont pas ce qu'un vain peuple pense

Le docteur parut un peu déconcerté, le roi sourit et acheva son plat de truffes.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 7 JUIN 1886.

LA LEGISLATURE

Le cabinet pousse vigoureusement les travaux de la session. Les deux faits importants de la semaine ont été les résolutions concernant les chemins de fer, et l'acte portant l'indemnité fédérale des chemins de fer au fond d'amortissement de la province.

Dans leur impuissance à trouver le moindre scandale dans l'administration financière du cabinet actuel, MM. Mercier, Gagnon et les huit ou dix députés qui leur font cortège, ne trouvent rien de mieux à faire que de proposer des votes de non-confiance sur toutes les mesures qui se présentent. C'est un enfantillage inoffensif qui retarde de quelques jours l'expédition des affaires, mais n'affecte guère les intérêts de la province par ce que la masse de la députation a le bon esprit de n'en pas tenir compte.

Au fond, M. Mercier est absolument dans son rôle en érigeant, au sein de la chambre, une négation permanente de la confiance politique, et la chose lui convient mieux qu'à personne à raison du dossier politique qui l'a privé depuis longtemps de cet important apanage des hommes d'état.

Il n'y a que M. Tardotte qui pourrait se plaindre que M. Mercier empiète sur son terrain, mais il ne montre aucune susceptibilité et vote avec M. Mercier comme s'il était en part égale avec son chef.

LA PROROGATION

La session fédérale a été prorogée, le mercredi 2 juin courant, avec tout le cérémonial d'usage.

Voici le texte du discours du trône, lu à cette occasion par le greffier de la Couronne en chancellerie, M. Pope :

" Honorables MM. du Sénat, Honorables MM. de la Chambre des Communes,

" Je vous offre mes plus sincères remerciements pour le zèle et l'assiduité dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos importants devoirs. La législation de cette session a été d'un caractère éminemment pratique et ne saurait manquer de contribuer à promouvoir le progrès matériel du pays.

La représentation accordée aux territoires du Nord-Ouest dans la chambre des Communes, si elle est sanctionnée par le parlement impérial [ce dont on ne saurait douter] donnera à la population de cette vaste région voix délibérative en même temps qu'un intérêt dans les affaires du Canada et lui permettra de soumettre ses besoins, d'une manière autorisée, au grand conseil de la Nation. Vous l'avez en même temps dotée d'un système judiciaire efficace et d'un mode expéditif et peu coûteux pour le transport de la propriété immobilière.

La loi décrétant l'établissement d'une ferme d'expérimentation centrale avec des stations auxiliaires pour les provinces sera hautement appréciée par notre population agricole.

Je vous félicite cordialement de l'achèvement du chemin de fer Pacifique et du remboursement en terres et en argent des avances faites à même le trésor public pour lui venir en aide. Je considère comme assurés désormais, tant la prospérité future de cette grande entreprise que les avantages qui en doivent découler pour les meilleurs intérêts du pays.

Les subventions accordées à différents chemins de fer contribueront beaucoup à augmenter le commerce et développer les ressources des districts sillonnés par eux. Je suis surtout heureux d'apprendre que par la construction d'un chemin de fer à travers le Cap Breton cette île historique sera reliée enfin au réseau de chemins de fer du Canada.

Parmi les nombreuses lois d'utilité générale que vous avez adoptées je remarque celles qui concernent le cens électoral et en rendent l'opération plus simple et moins coûteuse ; la refonte des statuts, l'organisation d'un département d'impressions plus économique et les amendements à l'acte concernant les terres fédérales.

Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous remercie au nom de Sa Majesté des subsides que vous avez accordés pour le service public.

Honorables Messieurs, En vous disant adieu pour jusqu'à l'année prochaine, je me réjouis de pouvoir vous féliciter de la prospérité générale du pays et sur les apparences favorables d'une bonne récolte.

La quatrième session au cinquième parlement est alors prorogée en la manière ordinaire.

PREMIERE COMMUNION.

Venant d'être reçu, un grand assortiment d'articles de toilette, pour première communion, à des prix très réduits chez Ls. Badaux, rue Notre-Dame.

La question d'éducation

Nous accusons avec remerciements réception d'une brochure extrêmement importante publiée par notre confrère de l'Étendard et intitulée : " L'éducation ou la grande question sociale du jour " par G** J** ancien magistrat.

Voici les grandes lignes de cet ouvrage qui a près de 300 pages. Il contient d'abord un bon nombre d'extraits des articles les plus importants qui ont été publiés dans les journaux, pour démasquer les habiles et sournoises tentatives de la petite clique de nos laïciseurs canadiens. Au moyen de textes comparatifs puisés dans les documents officiels du bureau du Sarintendant et dans les ouvrages des francs-maçons français qui ont montré le plus clairement les doctrines et le plan de la secte au sujet de la conquête de l'éducation, l'auteur y démontre à l'évidence, dans une autre partie, l'analogie absolue menaçante qu'il y a entre les tendances et les moyens d'action de nos laïciseurs et ceux de la France révolutionnaire. Il prouve en suite que les catholiques de la province de Québec peuvent, s'ils le veulent, diriger l'éducation de leurs enfants tout à fait catholiquement et qu'il est grand temps d'y songer d'une manière sérieuse si l'on sent éviter les désastres que la mauvaise éducation nous réserve dans un avenir prochain. Dans une autre partie, l'auteur y démontre d'une manière irréfutable et avec pièces justificatives que notre système actuel d'Instruction publique repose sur une base absolument fautive, sur le principe fondamental assigné à l'éducation par la franc-maçonnerie elle-même.

Enfin, l'ouvrage se termine par de nombreuses citations des autorités les plus augustes et les plus compétentes concernant la question d'éducation et établissant d'une manière positive les droits parents et de l'Église, comme aussi le devoir pour l'état de respecter ces droits et d'en favoriser la libre exercice.

Bref, ce travail appuyé de pièces justificatives et à la portée de tous, répond à un besoin urgent et contient suffisamment de renseignements et sur les principes et sur les faits, pour éclairer les esprits, et fournir les armes nécessaires pour lutter avec succès contre l'invasion des doctrines révolutionnaires et maçonniques dans le champ si précieux de l'éducation. Il mérite à ce titre la plus sérieuse attention de la classe dirigeante.

Nous offrons à l'auteur nos plus cordiales félicitations pour cette œuvre qui ne peut manquer de produire les plus heureux résultats.

Congregation de St. Roch

On lit dans la Justice : Le salut solennel qui a eu lieu jeudi soir à 7 heures, a été particulièrement important.

Sur l'invitation du R. P. Désy, S. J. Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque de Trois-Rivières, avait bien voulu descendre à faire le sermon de circonstance.

Sa Grandeur avait pris pour texte ces paroles de Jésus-Christ : " Vado parare vobis locum. " Joan. chapitre XIV, v. 2. et a fait voir ce qu'il y a de conforme à notre nature dans le dogme chrétien du bonheur éternel. Démontrer cette vérité par la raison, par l'expérience de tous les âges et de toutes les conditions de la vie, par l'Écriture Sainte et par la tradition évangélique, tel était le plan que se proposait l'orateur ; pas n'est besoin de dire qu'il a traité son sujet en philosophe et en chrétien, dans ce style simple, énergique, imagé, ému qui est le caractère distinctif de son éloquence.

C'est aussi Mgr Lafleche qui a chanté le salut, accompagné de ses deux grand-vicaires, MM. les abbés Caron, et Richard. L'assistance était considérable. Des sièges avaient été réservés dans le bas-chœur pour les invités. Nous y avons remarqué plusieurs des parents de Mgr Lafleche, entr'autres des représentants des familles Gagnon, Hart, Brunet et Hamel.

Partie musicale : M. Léon Dessane, organiste et directeur.

- 1. " En avant, marchons, " chœur. Paroles du R.P. Hammond.
2. Parce Domine, chœur.
3. Quam dilecta, Lambillotte, duo chanté par Mlle Nolet et M. Dupuis.
4. Ave Maria, Gouard, chanté par Mme E. T. Paquet.
5. Domine salvum, chœur.
6. Tantum ergo, Lescocq.

Pèlerinage

Il y aura un pèlerinage à la bonne Sainte Anne de Beauré, avec la permission de Mgr des Trois-Rivières et sous le patronage du Rvd D. Marcolx, curé, fait par la paroisse de Champlain et les paroisses environnantes, le 7 et le 8 juillet prochain.

Le départ aura lieu à Champlain vers 7 1/2 heures du matin et le bateau arrêtera au quai de Batiscan en allant et revenant.

Le prix du passage est de \$1,000 pour les passagers au-dessus de douze ans et de \$0.50 pour les enfants au-dessous de douze ans. L'Étendard est prié de reproduire.

Communiqué.

Nous attirons l'attention de M.M. les membres du Conseil de ville sur l'article suivant de notre confrère de l'Étendard au sujet d'une invention récente qui est d'une utilité majeure dans les villes. L'ingénieur appareil de sauvetage dont il y est question devrait ce nous semble, être un article indispensable pour notre Brigade du feu, aux Trois-Rivières.

" CE QUE MONTREAL DEVRAIT AVOIR "

" Dans le courant du mois d'avril dernier, le comité du feu de Montréal a reçu la visite de M. Laforce Langevin de Québec, porteur d'un modèle d'une échelle de sauvetage [nouveau système breveté] qu'il a fait fonctionner en présence des membres du comité et du chef Patton.

Ces Messieurs ont trouvé l'invention magnifique et ont remercié M. Langevin de leur avoir démontré les réels avantages de cette nouvelle échelle en lui promettant de s'en occuper plus tard, attendu qu'en ce moment le comité ne pouvait utilement le faire, faute de temps.

L'affaire en est restée là depuis cette époque.

Nous allons donner maintenant une idée aussi exacte que possible de la nouvelle échelle de sauvetage patentée récemment et inventée par MM. Langevin et Thibault.

Le modèle présenté au comité est la reproduction réduite mais fidèle en tous ses détails de l'échelle telle qu'elle doit être (grandeur naturelle).

Le train et "échelle [sur le modèle] fermés, et n'étant pas en opération mesurent environ 29 pouces de long et l'échelle allongée 75 pouces. Elle comprend trois sections rentrant les unes dans les autres pour n'en former qu'une qu'une et repose dans une position presque horizontale sur la voiture.

Quand on allonge ces sections, le mouvement des deux dernières est simultané, c'est-à-dire que, lorsque la seconde section est allongée d'un pied, la troisième l'est dans la même proportion. Pour opérer le relèvement et l'extension de l'échelle on se sert de fils de fer d'une solidité à toute épreuve et non pas d'amarrages ou de chaînes qui sont souvent sujettes à casser, ou qui peuvent entraver ou retarder la manœuvre. Ces fils s'enroulent sur des cylindres mus par une manivelle double munie d'un engrenage.

La plaque tournante qui forme la base de l'échelle est faite de manière à pouvoir décrire une circonférence de 80 degrés, ce qui permet de s'en servir dans n'importe quelle direction.

L'échelle est combinée de telle façon qu'elle se soutient par elle-même et qu'il est presque impossible qu'elle puisse céder sous un poids maximum, même lorsqu'elle est dans toute la longueur, (75 à 80 pieds sans être appuyée, avec 6 ou 7 hommes manœuvrant dessus.

Il en est de même pour la renverser car elle a une surface à sa base de 14 pieds sur 14.

La facilité et la sûreté de la manœuvre de cette échelle vraiment surprenantes dans toutes ses opérations en démontrent la supériorité évidente.

Un des avantages le plus sérieux, et certainement à considérer, c'est lorsque plusieurs hommes travaillent dessus l'échelle appuyée, par exemple ; sur un mur qui cède tout à coup, l'échelle reste debout et les hommes ne courent aucun danger.

Une de ces échelles a été mise en opération à Québec, où elle a donné les meilleurs résultats possibles.

Les inventeurs s'efforcent maintenant de l'introduire dans toutes les villes du Canada et sont prêts à en fournir au prix de \$1,500 pour chaque échelle de 75 pieds de long et aux meilleurs conditions.

Ce prix de \$1,500 comparé à celui des échelles Hayes et Skimer qui a coûté à la ville, la première \$4,000 et la seconde \$3,000, est vraiment modéré, surtout en présence des avantages sérieux que la nouvelle invention de Messieurs Langevin et Thibault présente et des résultats satisfaisants qu'elle a déjà donnés, lors des expériences. Ces échelles sont manufacturées à Québec, avec le plus grand soin et la plus grande perfection, les sacrifices déjà faits par les inventeurs pour faire connaître et apprécier une invention aussi utile méritent une compensation et leurs efforts méritoires doivent être encouragés.

Les quartiers d'Hochelega et de St. Jean Baptiste n'ont pas d'échelles de ce genre et celles du centre de la ville ont une bien longue course à faire pour s'y rendre nous ne pourrions mieux souhaiter voir notre comité du feu, doter ces deux quartiers d'une échelle de sauvetage aussi peu coûteuse et aussi avantageuse sous tous les rapports que celle de MM. Langevin et Thibault.

On peut voir d'après la description que nous venons de donner quels avantages considérables présentent la nouvelle échelle au point de vue de la sécurité des pompiers, surtout lorsqu'ils peuvent travailler éloignés du théâtre de l'incendie.

Toute garantie est offerte pour la sûreté et le fonctionnement de l'échelle de sauvetage avant sa livraison.

Il paraît que la ville d'Ottawa va se procurer prochainement une de ces échelles.

Les examens du Barreau.

Les examens du barreau auront lieu au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, le quatorze de juillet prochain. De sorte que les aspirants à l'étude et à la pratique qui sont domiciliés dans le

diocèse des Trois-Rivières devront remettre entre les mains du secrétaire de cette section M. Joseph Harnois, un mois avant la date de ces examens. L'avis et tous les papiers requis par la loi.

NOUVELLES LOCALES

Le Concile s'est terminé hier à Québec avec la pompe et le cérémonial d'usage.

Hier la musique du séminaire des Trois-Rivières a fait une délicieuse sérénade dans le parc de l'institution, sur la rue des Champs. La foule nombreuse des promeneurs a été enchantée de cette délicate attention à son adresse.

Ce corps de musique est assurément l'un des meilleurs que nous ayons entendus et fait grand honneur à l'institution.

La barque norvégienne Magnum, capt. Ness, la première arrivée dans notre port ce printemps, a été aussi la première à partir pour la mer, ayant laissé notre port jeudi dernier pour Londres.

Ce vaisseau mérite, croyons-nous, une mention spéciale, tant pour ses grandes dimensions, que pour son tonnage, qui est de 1366, étant le plus fort tonnage pour un bâtiment à voile qui ait jamais visité notre port.

Le Magnum est aussi celui qui, jusqu'à présent, a pris la plus forte cargaison de madiers, 566 Peterburgh standards, ce qui forme 1,120,680 pieds mesure de planche.

C'est M. Flavien Bourassa, armateur bien connu du Cap de la Madeleine, qui avait la direction du chargement du Magnum.

M. Bourassa qui n'en est pas à ses premières preuves, a réussi à mettre dans le Magnum, au delà de 70,000 pieds de plus que ce vaisseau n'en avait jamais pris auparavant.

La cargaison du Magnum venait des scieries de MM. Little et Frères, et a été chargée au quai de Messieurs Ross, Ritchie et Cie, pour le compte de Messieurs Bryant, Powis & Bryant de Québec.

Le vapeur Glacial, qui a tenu la traversée l'hiver dernier, devant cette ville, a été nolisé pour tout l'été, par la Commission du Havre de Montréal, pour faire le service des bonûes, entre Québec et Montréal. Il est parti mercredi dernier pour Sorel, où il doit subir quelques réparations, nécessitées par son nouveau genre d'ouvrage.

Choix immense de chapeaux en paille, manila, legorn, pour hommes et enfants, à des prix fabuleux, chez Phi. Pleau, Rue des Forges, à l'enseigne de l'Ours Blanc.

Aux enfants, qui ont mal aux yeux, ou aux oreilles, ou qui sont atteints de scrofules, donnez la Salsepareille d'Ayer.

Voici l'heure de la marée haute aux Trois-Rivières pour cette semaine.

Table with columns: Jour, Matin, Soir. Rows: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

PHASES DE LA LUNE.

Premier Quart, Merc. 9, à 2 h. 48 m. a. m.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

INCENDIE A BECANCOURT.

Mardi, premier Juin courant, entre midi et une heure, la maison de M. Fleurant, dans le premier rang de Cournoyer dans la paroisse de Bécancourt, sur la ligne de Gentilly, a été complètement détruite par un incendie, et cette famille comparativement prospère, s'est vue, en un clin d'œil, sans logis, avec une perte complète de tout leur mobilier. Il faisait un fort vent du Sud-Ouest et le feu se serait communiqué à la maison par un hangar voisin qui a été aussi réduit en cendres. Un voyageur de cette ville qui était passé là dans l'avant-midi, avait remarqué la propriété de cette résidence et il fut bien surpris, à son retour, dans l'après midi, de n'y voir que quelques cendres encore fumantes. La chaleur des flammes, poussées par un fort vent, avait brûlé l'herbe d'une prairie voisine pour l'espace d'environ un arpent.

Correspondance.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Québec, 1er juin 1886.

Monsieur le Rédacteur du Journal des Trois-Rivières,

Monsieur, Dans votre numéro du 31 mai dernier un correspondant, sous le pseudonyme de " Un franc conservateur, " a publié ce qui suit :

" Ce que j'ai voulu dire et qui n'est un mystère pour personne c'est que jus-

" qu'au moment du vote de la motion Garneau, M. Dorais a constamment chomé avec les gens de la défunte Concorde et de la petite Sentinelle alors que cette dernière petite feuille, qui ne mérite point le nom de journal, injurait grossièrement les personnages les plus distingués et particulièrement les ministres du cabinet provincial. Ce que je tiens à faire ressortir, c'est que si le député du comté de Nicolet a pu s'accorder des principes malsains de ce chiffon et de ses auteurs, alors que ceux qu'il prétend être ses chefs politiques y étaient vili-pendés, leur querelle du moment à nullement sa cause dans une divergence de principes entre eux, mais simplement dans un intérêt politique accidentel."

Comme question de fait dès le premier caucus tenu ici par les conservateurs, M. Dorais a été un des premiers à admettre que l'affaire Riel ne regardait pas le parlement local. Il a toujours soutenu, même dans les conversations intimes, ici, entre députés, la même opinion. Nous espérons, M. le Rédacteur, que vous publierez la présente déclaration dans l'intérêt de la cause des véritables amis du cabinet actuel.

ROB. TRUDEL, Député de Champlain. JOS. ROBILIARD, Député de Berthier. F. L. DESAULNIERS, Député de St Maurice. ED. CARON, Député de Maskinongé.

Le mariage du Président.

Le mariage du président Cleveland avec miss Franc Folsom a été célébré mercredi soir à la Maison Blanche à Washington. Par suite de la mort récente du colonel Folsom, le grand père de la fiancée, la cérémonie a été aussi simple que possible et le nombre des invités très restreint. Miss Folsom, accompagnée de sa mère et de son cousin, était arrivée à Washington, à 5 hrs 30 m du matin. Elle a été reçue à la gare par le Colonel Lamont, secrétaire particulier du président, et s'est rendue directement à la Maison Blanche, où elle a passé la journée. Le temps, qui paraissait incertain dans la matinée, s'est éclairci et, en somme, la journée a été aussi belle que les fiancés pouvaient le désirer.

Le président était en tenue de soirée et en gants blancs, ce qui a été beaucoup remarqué, car il n'a pas l'habitude d'en porter. Miss Folsom portait une de ces toilettes délicieuses qu'on ne sait faire qu'à Paris, en satin ivoire orné de mouselines des Indes. Elle était presque complètement enveloppée dans une magnifique voile de tulle long de cinq mètres et formant traîne. Elle n'avait ni fleurs ni bijoux, à l'exception de sa bague de fiançailles, ornée d'un saphir et de deux diamants et de son alliance que M. Cleveland lui avait mise au doigt avant d'entrer dans le salon. On cite parmi les autres bijoux qui lui ont été donnés par son fiancé une très belle rivière de diamants.

La cérémonie courte et simple du rite protestant a commencé aussitôt. Le révérend Sunderland était assisté par le révérend William Cleveland, frère du président. Aux questions d'usage, M. Cleveland a répondu d'un ton ferme ; mais miss Folsom, en proie à une émotion bien naturelle, a répondu d'une voix moins assurée. Le révérend Sunderland a adressé quelques paroles de circonstance aux nouveaux mariés, et la cérémonie s'est terminée par la bénédiction que leur a donnée le révérend Cleveland.

Après les félicitations habituelles, au cours desquelles miss Folsom a été embrassée par toutes les dames présentes, les nouveaux mariés et les invités sont passés dans la salle à manger où les attendait le souper, ou plutôt une collation car il n'y a pas eu le moindre cérémonial, chacun s'assoyant où il voulait et se faisant servir ce qui lui plaisait. A 8 heures 30 minutes tout était fini ; le président et Mme Cleveland se retirèrent, et quelques instants après une voiture les emportait à la gare du chemin de fer Baltimore and Ohio, d'où ils sont partis pour Deer Park, dans les montagnes Alleghany, où ils passeront les huit prochains jours de leur lune de miel.

Dans la soirée, le président a reçu la dépêche suivante de la reine d'Angleterre :

" Acceptez, je vous prie, mes sincères félicitations pour votre mariage et mes meilleurs souhaits pour votre bonheur. - VICTORIA. "

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les membres de cette Compagnie que : En vertu d'un règlement passé par les Directeurs de la susdite Compagnie, à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le vingt-septième jour du mois de Mai 1886, il a été imposé une taxe ou répartition sur tous les billets de dépôt en force depuis le 1er Juin 1881 jusqu'au 31 août 1885 de vingt (20) par cent ; sur ceux en force du 1er Septembre 1885 au 15 Février 1886 de dix (10) par cent.

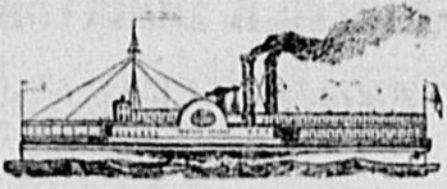
Le paiement de cette répartition est actuellement requis, en vertu du dit règlement, pour être versé au bureau du Trésorier en la Ville de St Germain de Rimouski sous le plus court délai possible. Par ordre F. F. ROULEAU, Secrétaire Rimouski, 31 Mai 1886.

G. I. BARTHE

AVOCAT C. R.

Ex-M. P. pour Richelieu

tient actuellement son bureau à sa résidence No. 18 Rue des Champs (Avenue Lavolette). Aussi, un bureau à Nicolet, rue St. Joseph, chez P. Prince, huissier, ou il se rend tous les Jours. Suit les termes des cours à Sorel et de Révision et d'Appel. S'occupe particulièrement des affaires criminelles. Espère par son assiduité à la pratique obtenir une part du patronage public. Trois-Rivières 24 Mai 1886.



LE VAPEUR "NICOLET"

Tient une ligne régulière quotidienne entre Nicolet et Trois-Rivières. Départ de Nicolet chaque matin à HUIT heures; arrive à Trois-Rivières à 8 1/2 heures. Départ de Trois-Rivières à DEUX heures après midi.

DEPLUS

Tous les Jours, le NICOLET fera un voyage spécial pour Trois-Rivières et partira de cette ville à 9 heures du matin pour Nicolet où il arrivera à 10 heures et il partira de Nicolet pour revenir à 3 heures P. M. Pour ce jour seulement le retour de Trois-Rivières à Nicolet dans l'après midi n'aura lieu qu'à 4 heures au lieu de deux heures.

GEO. BALL, Propriétaire.

Ventes par le Shérif.

C. S. No 275 Jacques vs Poirier, Trois-Rivières, No 1449 du cadastre, avec dix maisons, circonstances et dépendances. Vente au bureau du Shérif, à Trois-Rivières, le 12 Juin courant, à 10 A. M. C. S. No 172 Biron vs Malhiot, Ste Flore, No 69 du cadastre avec bâtisses, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'Eglise de Ste Flore, le 15 Juin courant, à 10 A. M. C. S. No 288 Cooke vs Rivard, Trois-Rivières, No 1694 du cadastre avec maison, circonstances et dépendances. Vente au bureau du Shérif à Trois-Rivières, le 19 Juin courant, à 10 A. M. BUREAU DU SHERIFF, Trois-Rivières 3 Juin 1886. CHARLES DUMOULIN, Shérif.

Sheriff's Sales.

S. C. No 275 Jacques vs Poirier, Three-Rivers, No 1449 of the cadastre, with two houses, circumstances and dependencies. Sale, at the Sheriff's office, at Three-Rivers, on the 12th June instant at 10 A. M. S. C. No 172 Biron vs Malhiot, Ste Flore, No. 69 of the cadastre, with buildings, circumstances and dependencies. Sale at Church door of St Flore, on the 15th June instant, at 10 A. M. S. C. No 288 Cooke vs Rivard, Three-Rivers, No 1694 of the cadastre, with a house, circumstances and dependencies. Sale at the Sheriff's office, on the 19th June instant at 10 A. M. SHERIFF'S OFFICE, Three-Rivers 3d June 1886. CHARLES DUMOULIN, Sheriff.

PROVINCE DE QUEBEC

Province of Québec } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières

Dame Marie Victoire Dufresne, épouse de Thomas Dufresne, commerçant, de la paroisse de Ste Anne d'Yamachiche et daement autorisée à ester en justice.

vs

Thomas Dufresne commerçant du même lieu.

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le deux de Juin courant.

DENONCOURT & HANOIS, Procureurs à la Demanderesse.

Trois-Rivières 5 Juin 1886.

CANADA

Province of Québec } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières

No. 410.

Joseph Napoléon Bui-t, commerçant de la paroisse de St Tite,

Demandeur

vs

Joseph Jacob, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Tite et Dame Phélie Prevost, aussi ci-devant de la paroisse de St Tite, veuve de Jean François Jacob fils de Laurent, tous deux absents de la Province de Québec,

Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaitre dans les deux mois. Bureau du Protonotaire, Trois-Rivières, 29 mai 1886. P. E. VEZINA, Député P. C. S. District des Trois-Rivières.

TRES IMPORTANT!!

AUX CONSOMMATEURS

Boissons d'été, Rafraichissements.

J. C. ROUSSEAU,

Marchand d'Épicerie, Provisions Etc., Etc.

RUE DES FORGES

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquiescer les engins, et appareils nécessaires pour la fabrication de toutes les BOISSONS GAZEUSES et RAFRAICHISSEMENTS pour la saison d'été.

GINGER ALE, GINGER BEER, SODA WATER &c., &c., &c.

Tous ces rafraichissements sont fabriqués à son établissement avec des produits de première qualité et avec les soins les plus minutieux de propreté. Les consommateurs n'ont ainsi à redouter la présence d'aucune substance nuisible ou désagréable.

Quant à l'excellence du goût, de la qualité et des prix on est en état de déclarer toute compétition.

On attire spécialement l'attention des consommateurs de la campagne et de la ville à raison des garanties offertes par les excellents procédés de fabrication qui influent sur le goût et la qualité des articles.

Cette nouvelle fabrique offre un moyen d'obtenir aux importations d'articles de qualité douteuse, dont le public a pu avoir à se plaindre.

ENCHERE TERRES A PHOSPHATES.

AVIS est par le présent donné que MARDI le VINGT-DEUXIEME jour du mois de JUIN 1886, l'ONCT-DEUR à l'HÔTEL de Ville de Hull, Prévins de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,500 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.

L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montréal et à Ottawa, la liste des lots qui devront être offerts en vente.

W. W. LYNCH, Commissaire. Département des Terres de la Couronne, Québec 20 mai 1886. 27 mai 1886.

PROVINCE DE QUEBEC AVIS PUBLIC

MERCREDI le 30 JUIN prochain, (1886), à ONZE heures A. M., dans l'une de s salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus, à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant quelques rivières fréquentées par le saumon, sur les côtes Nord et Sud du fleuve et du golfe St-Laurent ainsi que bon nombre de lacs, dont la majeure partie situés sur le parcours de la ligne du chemin de fer de Québec, au Lac St-Jean.

Une liste détaillée de ces lacs et rivières est publiée dans la Gazette Officielle de Québec, du 29 mai courant. Pour plus amples informations s'adresser au Département des Terres de la Couronne.

W. W. LYNCH, Commissaire des Terres de la Couronne, Québec, 29 mai 1886.

AVIS PUBLIC

Toutes personnes endettées envers la succession Hilari Legendre, sont priées de venir régler, entre mes mains, d'un à un mois. Et toutes personnes ayant des réclamations contre la dite succession, sont priées de les produire dans le même délai.

P. DESJARDINS, Notaire. Bureau: Au Village des Trois-Rivières. Trois-Rivières 29 avril 1886.—lm

CHAMBRE DES NOTAIRES

AVIS est par le présent donné que JOSEPH-LUDGER TOURIGNY, de Gentilly, District de Trois-Rivières, Clero-Notaire, se présentera à la prochaine session de la Chambre des notaires, qui aura lieu à Québec, le 19 de Mai prochain, à 10 heures a. m., pour subir l'examen requis pour être admis à exercer la profession de notaire en la province de Québec.

J. B. DELAGE, Sec. C. N. Québec, 22 avril 1886.

AVIS

Est par le présent donné que la carte ou plan du chemin de fer du St-Laurent des Basses Laurentides et du Saguenay et de son cours et direction ainsi que des terrains qu'il doit traverser, avec également un livre de renvoi, sur une étendue de vingt milles du dit chemin, depuis sa jonction au chemin de fer des Piques, à la station St-Tite, jusqu'à delà de la paroisse Ste Thècle, ont été déposés conformément à la loi au bureau du département de l'Agriculture et des Travaux Publics, pour la Province de Québec, le quinze avril courant, et qu'une copie de cette carte ou plan et de ce livre de renvoi ayant rapport au comté de Champlain a été déposée dans le bureau d'enregistrement du dit comté de Champlain le dix sept avril courant.

T. E. NORMAND, Président de la compagnie du chemin de fer du St-Laurent des Basses-Laurentides et du Saguenay.

Le Renouateur des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

A été la première préparation spécialement adaptée à la guérison des maladies de cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et défrisés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. LE RENOUATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet." Les propriétaires du RENOUATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'appareil personnel.

Il nettoie le cuir chevelu de toutes impuretés, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre, et il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.) La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Un châtin foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H. Chez tous les marchands de Médecines.

TERRE A VENDRE.

A Ste Angèle, dans le rang du "Petit Bois," une magnifique terre de 100 arpents en superficie cont 64 arpents en culture, le reste splendidement boisé avec une scierie de huit à neuf cents livres de sucre.

La propriété est bâtie de maison, grange, hangars, dépendances neuves, et en parfait ordre. C'est un établissement de première classe. Le sol est excellent.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire sousigné. JOSEPH COULOMBE, Ste Angèle de la, 29 avril 1886—2m

TERRES A VENDRE

Deux magnifiques terres à vendre: La première contenant 63 arpents dont 50 en culture, bien bâtie de maison, granges, écuries et dépendances, située dans la paroisse de St Maurice, dans le rang Ste Marguerite. C'est une terre de première qualité. La seconde est une terre à bois de 75 arpents, bonne qualité de sol, située dans la paroisse de Montpelier. S'adresser à St Maurice à THOMAS BOURGEOIS.

Mlle BELLA BONDY MODISTE RUE DU PLATON

Mlle Bondy a l'honneur d'informer le public et en particulier ses clients ordinaires, qu'elle vient de s'assurer des services d'une des meilleures modistes de Montréal, Madame Neagle, dont la réputation d'habileté et de goût n'est surpassée par personne. Trois-Rivières, 29 avril 1886.—4i

Avis Important

Les personnes qui découvriront le long du fleuve les corps de Monsieur Antoine Labonté et de sa Dame, qui se sont noyés à Sorel en Janvier dernier et n'ont pas été retrouvés non plus que leur voiture sont priés d'informer immédiatement par télégramme M. Jos Laforce, Ste Monique de Nicolet.

Une récompense raisonnable sera donnée. Voici quelques désignations: M. Labonté, taille moyenne, blond, portait toute sa barbe, pantalonn habit et pardessus noir; feutre par dessus ses chaussures. Madame Labonté; taille forte, châtaigne; manteau en sealskin, robe vert-bouteille et bottines en feutres. On recevra aussi avec reconnaissance des renseignements au sujet de la voiture si elle était retrouvée. JOSEPH LAFORCE, Ste Monique.

BOIS A VENDRE

2,000 CORDES.

Le soussigné a actuellement en main. Un immense lot de bois de toute qualité; bois franc, bois blanc, pour la cuisine ou le chauffage. Ce bois formant un lot d'environ 2,000 cordes sera vendu en gros et en détail, au char à la corde ou au voyage et transporté à domicile, à la disposition des amateurs. C'est une occasion exceptionnelle de faire des achats à bonne condition. Le soussigné est chargé de vendre ce bois à commission. S'adresser au soussigné près de la gare du chemin du Nord en cette ville. H. BUCKLEY

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES. DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert de Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses éruptions commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se foulait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se cicatrisèrent, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

DEMANDEZ

Nos Thés à 15 et 25 et 30 cts. Nos Thés de surprise à 40cts. Nos biscuits de toute sorte à 10cts. Nos Paquets de farine avec présent à 25cts Nos Melasses à 35 et 40 Nos Sirops à 35 et 50cts. Notre Rabin Valence de 6cts Notre Beurre salé à 9 et 11cts. Notre Graisse de Chica à 10cts Notre Lard déossés à 8cts

Demandez les mêmes articles ailleurs et vous serez étonnés que nous puissions vendre à si bon marché. Nous défions toute compétition sur les articles sus-dits, que nous achetons de première main et par char. Lard, Graisse, Farine, Sirop, Mielasse, Sucre, Huile Grise, etc. Nous avons besoin de plusieurs Marchés d'avoine, avis aux cultivateurs. Nos 10 et 11. Marchés aux Denrées et Nos 31, 33, 35 et 37 Rue St Antoine.

L. T. CORMIER Trois-Rivières, 18 Mars 1886.



QUELQUES UNS DES AVANTAGES

DES CELEBRES AMERS INDIGENES

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE

- 1er AVANTAGE—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas le remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25 cts on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiars. 2e AVANTAGE—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, cotame homblon, pissenlit, rimbardie, et quinze autres plantes les plus populaires. 3e AVANTAGE—On peut en prendre à volonté sans aucun danger. 4e AVANTAGE—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang. 5e AVANTAGE—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

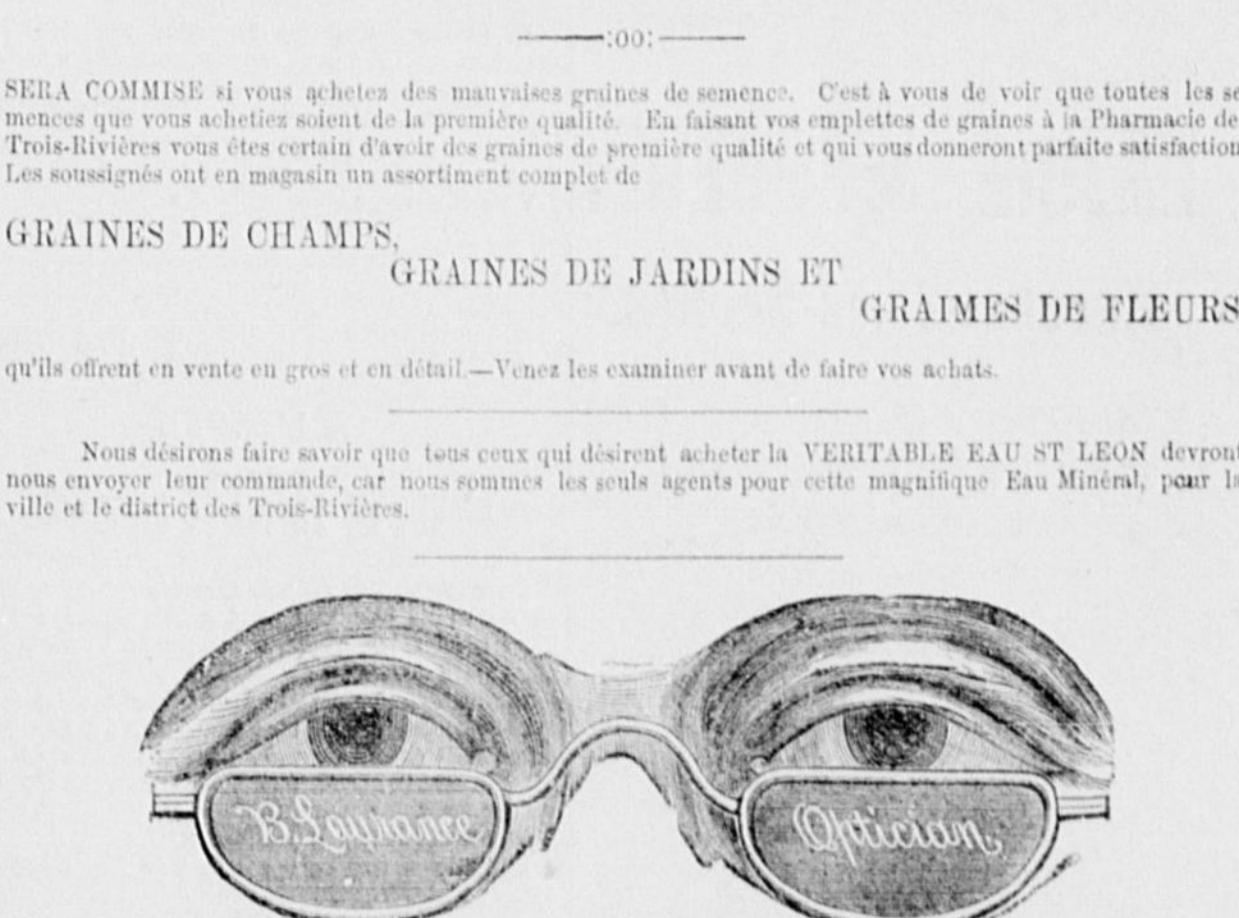
Une Grande Erreur

SERA COMMISE si vous achetez des mauvaises graines de semence. C'est à vous de voir que toutes les semences que vous achetez soient de la première qualité. En faisant vos emplettes de graines à la Pharmacie des Trois-Rivières vous êtes certain d'avoir des graines de première qualité et qui vous donneront parfaite satisfaction. Les soussignés ont en magasin un assortiment complet de

GRAINES DE CHAMPS, GRAINES DE JARDINS ET GRAINES DE FLEURS.

qu'ils offrent en vente en gros et en détail.—Venez les examiner avant de faire vos achats.

Nous désirons faire savoir que tous ceux qui désirent acheter la VÉRITABLE EAU ST LEON devront nous envoyer leur commande, car nous sommes les seuls agents pour cette magnifique Eau Minérale, pour la ville et le district des Trois-Rivières.



Ne portez pas de mauvaises lunettes, mais procurez vous une paire de ces magnifiques Lunettes en vente au Medical Hall où se trouve une grande variété.

Toujours en magasin un assortiment complet de DROGUES, MÉDECINES PATENTÉES et PROPRIÉTAIRES, TEINTURES, BRASSES ET ÉPONGES, Etc., Etc.—Savons, Poignes, Etc. PRESCRIPTIONS remplies avec grande précaution et exactitude. Toutes commandes reçues par la malle recevront une attention immédiate.

HCERNER & WILLIAMS PHARMACIENS DIPLOMÉS ET MARCHANDS DE GRAINES

Chs E. Gagnon, L. L. B. AVOCAT

No 40, coin des Rues St Pierre et Bonaventure.

Bâtisse du "Journal des Trois-Rivières." P. M. CONNER, Importateur et en amac turier de Montreux, Bijouterie, etc., etc. 29 Rue du Platon, Trois-Rivières.

CAPITAL . . . \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

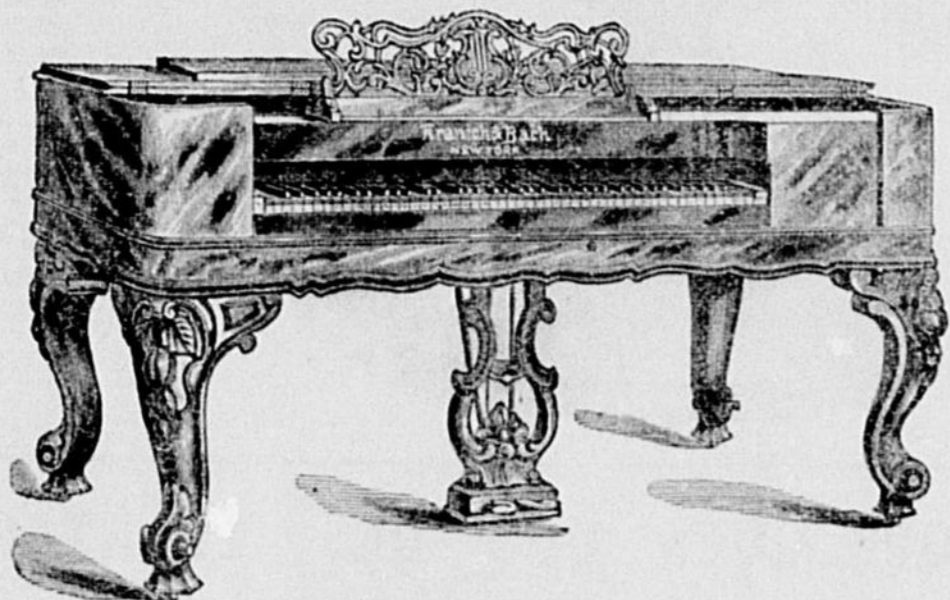
BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 5 Hrs P. M.

NO 41 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES,

L. T. DESAULNIERS, Agent pour le District des Trois-Rivières

Dominion Organ & Piano Co. BOWMANVILLE ONT.

Piano carré, droit et à queue, Harmonium de salons et d'Eglise.



MONTREAL

L. E. N. PRATTE, AGENT GENERAL.

J. B. GIROUX, AGENT

194 RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tout instrument est garanti et vendu aux conditions les plus faciles.

J. B. GIROUX.



CONSERVEZ VOTRE VUE

EN PAS D'AUTRES LUNETTES QUE CELLES DE

FRANK LAZARUS

(Ci-devant de la maison Lazarus & Morris)

CELEBRES LUNETTES ET LORNGONS.

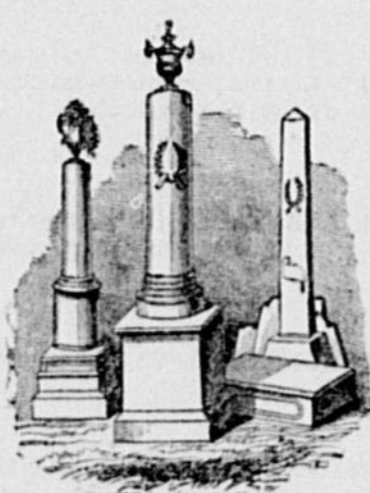
Ces Lunettes et Lorgnons ont été en usage depuis 35 ans et ont toujours donné la plus entière satisfaction.

En vente chez MM. COMTOIS & Cie Pharmaciens Trois-Rivières.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR No. 138 RUE NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.



ATELIER DE MARBRE DES TROIS-RIVIERES

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, etc., etc.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre.

Magnifiques Propriétés à Vendre.

A L'ENCAN

MARDI LE 23 MARS PROCHAIN.

Deux excellentes maisons avec dépendances, situées en cette ville et appartenant à la succession de feu Monsieur Deschênes seront vendus à l'encan le 23 Mars prochain, savoir: 1o Une excellente maison en briques à deux étages, avec dépendances etc., etc., située coin des rues Notre-Dame et St Antoine, dans le quartier commercial.

Par ordre LOUIS MORRISSE, Tuteur de la succession, No 23 Rue St George Trois-Rivières.

Dissolution de Societe

Avis est par le présent donné que la société commerciale faisant affaire en cette ville sous les noms et raison de Charles Lalarré et frère est dissoute de consentement mutuel et que les affaires seront continuées par M. Charles Lalarré seul.

Maison à Vendre

La magnifique propriété, occupée autrefois par Jos. de Niverville Esq., rue Bonaventure. Il y a une excellente maison et des dépendances de première classe, hangar, grange, étable, écurie etc., etc., le tout avec un vaste terrain.

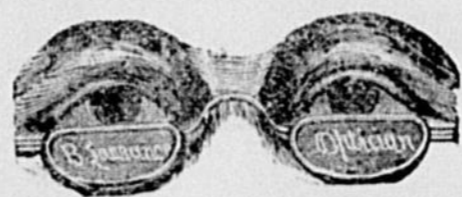
Possession au premier Mar. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à N. DAGNEAU, Propriétaire. Trois-Rivières, 15 Janvier 1886.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, Arrivées, Clôture. Rows include: PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, Section Ouest; PAR GRAND-TRONC; PAR CHEMIN DU PACIFIQUE, Section Est; PAR TERRE.

Les lettres enregistrées doivent être malées 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.



UNETTES ET LORNGONS DE B. LAURANCE

Les seuls articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!

DE PURES CRYSTAUX SONT GARDÉS

COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX ACHETEURS POUR DÉMONTRER LEUR NATURE!

Elles sont recommandées par certificats du Président Vice-Président de l'Association du Canada; du Président du Collège de Médecins et de Chirurgiens de Québec; du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval; du Président et Ex-Président du Conseil de Médecine de la Nouvelle-Ecosse.

Nous donnons deux échantillons: M. B. Laurance, Cher Monsieur. J'ai fait usage des excellentes lunettes que vous avez choisies pour moi avec un si grand soin pour convenir à ma vue.

Plusieurs de mes amis ont visité votre bureau et ont admiré comme moi la grande variété et la perfection de vos verres. Votre obt. serviteur, J. B. Z. BOLDUC, Ptre. Archevêché, 11 Août 1883.

B. Laurance, Esq. Cher Monsieur, Madame Sewell et moi avons fait l'essai des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, et je suis heureux de dire qu'elles nous vont admirablement bien.

JAS. A. SEWELL, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Québec, 8 Août 1883. P.V. AYOTTE & CIE Libraires, Trois-Rivières

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, DE TOLE FERBLANTIERS, etc POSEURS D'APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de ébénisteries, gazeliers ventilateurs, robinets, tubesen plomb pour lavoirs etc BAINS DE TOUTE GBADEUR ETC

L'établissement a constamment à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons sur argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, tout ce qu'on nous enverra de vieilles Perroquettes, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage. Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1878.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " Soumission pour Charbon," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de l'Edifice Public, Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 29 Mai 1884.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATTES MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, Etc., Etc., Etc. Le tout aux prix les plus bas. TROIS-RIVIERES, 6 Août 1872. JAMES DEAN.

La plus grande découverte moderne.

Marque de Commerce enregistrée le 8 Juin 1885.

Le Bienfaiteur Canadien

GUERIT

Choléra, Rhumatisme, Pleurésie, Coliques, Paralysie Névralgie, Catarrhe, Diphtérie, Mal de tête, Brûlures Coupures, Ecrasures, Entorses, Clous, Panaris, Démangeaisons, Boutons, Mal de gorge, Toux, Beau mal, etc. Nous pouvons fournir un bon nombre de certificats de personnes guéries avec ce Remède. D. LANGIS, Propriétaire.

LENTEES COERA

DE

Le soussigné offre en vente les propriétés suivantes:

EN LA CITE DE TROIS-RIVIERES

1o Le lot No. 2069 du Cadastre, sur le côté nord de la rue St. Benoit, avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par la Veuve de feu Alex. Belisle. 2o Le lot No. 2051 du Cadastre, sur le côté sud de la rue St. Benoit, avec maison en bois laquelle est actuellement occupée par Joseph Hamel, fils de Louis.

3o Le lot No. 2022 du Cadastre, sur le côté nord de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Usine de roues des Chars avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par George McDougall et, en outre, une maison occupée par Madame Cadorette, y compris une étable etc. 4o Le pâté d'édifices connu sous le nom de "The Dominion Block" au coin des rues du Platon et du Fleuve. Quatre superbes magasins avec résidences andessus. On les vendra séparément les uns des autres, si on est requis de le faire.

5o Le lot vacant situé sur la rue Bonaventure, entre la chapelle Méthodiste et la résidence de P. N. Martel Esq.

6o La Manufacture de Fuseaux de Skroder sur la rue des Commissaires, avec bouilliroie, engin et mécanisme conservé en bon ordre, et un vaste terrain pour y placer du bois.

7o Sept lots à bâtir sur la rue Hertel, en arrière de la maison autrefois occupée par John Skroder

A Saint-Etienne

La ferme Skroder, renfermant 84 arpents de terre, située sur le 2ème Rang, près de l'Eglise avec une demeure et des dépendances de première condition. Aussi un lot de terre tout boisé près de la ferme.

A Champlain

Une belle ferme située sur la Rive-est de la rivière Saint-Maurice, vis-à-vis l'Isle aux Bouleaux renfermant 100 arpents de terre dont près de 25 sont défrichées, avec maison et grange.

CONDITIONS: Un tiers du prix devra être payé comptant; la balance le sera en 5 années avec intérêt de 6 par cent.

J. K. WARD,

Mona Saw Mills Montreal. Ou à R. KIERNAN, Registrateur Trois-Rivières.

30 1884.

Propriété à Vendre

Une magnifique propriété à deux étages, située sur la Rue du Platon, très avantageuse pour le commerce, ou autre établissement quelconque. Cette propriété est à proximité du port, du marché et dans la rue la plus commerciale de la cité.

Pour plus amples informations s'adresser à DAME VVE FRS. ROCHELEAU, Chez Mr Phil. Gravel Rue Alexandre Trois-Rivières.

LOUIS MALHIOT

ENCANTEUR PUBLIC

—RT—

MARCHAND A COMMISSION.

M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui.

Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible. Bureau d'affaire à GENTILLY, Gently, Mars 1883.

AVIS.

GODEROT LASSALLE.

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.

BUREAU: No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Secrétaire des Commissaires Civils

ET

Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée, No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4 (Près de l'Eglise Paroissiale.)

On pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUE

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissioires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothèque,

Pour les avocats.

- Sub poena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêtés après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer, Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, avis, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS,

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les Luns et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$3.00 Six mois do do \$1.00 Pour les États-Unis, etc., etc., \$2.00 Un an, EDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tolérées sur TYPE BARBIER, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne, \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne, \$0.05 Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc doit être munie d'un souscripteur responsable.